

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30073**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion et maintenance des installations énergétiques (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Paris 13	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Production, stockage et distribution de chaleur, de froid et d'air à usage commercial ou industriel
- Traitement et conditionnement d'eaux utilisées pour la consommation humaine et les réseaux de fluides utilisés comme vecteurs thermiques
- Installation, entretien (maintenance préventive) et dépannage (maintenance curative) de matériels industriels ou d'exploitations de conception pluri technologique dans le secteur énergétique selon les règles de sécurité et la réglementation
- Planification d'opérations de maintenance ou d'installation d'équipements
- Coordination d'une équipe d'opérateurs ou de sous-traitants pour des opérations de maintenance
- Surveillance et régulation à partir d'une salle de commande, d'une installation de production d'énergie
- Réalisation de surveillance sur les installations
- Organisation et gestion d'un stock de pièces et d'outillage
- Rédaction de rapports d'interventions et de procédures de maintenance (parfois en anglais)
 - Conduire un projet groupé d'installation ou de maintenance énergétique
 - Organiser la gestion d'un stock de pièces détachées et/ou de consommables à partir d'un outil de GMAO : optimiser l'approvisionnement, réduire les délais d'intervention et coûts de stockage
 - Reconnaître les différents organes d'une installation énergétique à l'aide de plans ou schémas techniques afin d'identifier la défaillance
 - Effectuer le diagnostic d'une défaillance d'un organe par la mise en œuvre de moyens de contrôles non destructifs
 - Analyser les données d'exploitation à partir des outils de mesure, supervision ou monitoring de l'installation pour garantir la disponibilité et le rendement maximum de l'unité de production
 - Définir une stratégie de maintenance préventive et/ou corrective à partir des données d'exploitation et des moyens matériels et humains à disposition
 - Maîtriser et faire respecter les règles de sécurité au travail pour des travaux en hauteur, des interventions sur des systèmes électriques BT ou HT, et s'équiper en conséquences
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées

dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- D-35 : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- Opérateur / Opératrice console en production d'énergie
- Opérateur / Opératrice de conduite centralisée en énergie
- Opérateur / Opératrice de conduite en centrale nucléaire
- Chargé(e) de la sous-traitance en maintenance industrielle
- Agent(e) de maîtrise d'atelier de maintenance industrielle
- Chef d'atelier d'entretien et de maintenance industrielle
- Dispatcheur / Dispatcheuse de techniciens de maintenance
- Chef d'équipe de maintenance en froid et climatisation
- Conducteur / Conductrice d'installations frigorifiques
- Thermicien / Thermicienne de maintenance

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2701 : Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1306 : Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

I1308 : Maintenance d'installation de chauffage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30073 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none">· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30073 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none">· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.· Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30073 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none">· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30073 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30073 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30073 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un projet groupé d'installation ou de maintenance énergétique • Organiser la gestion d'un stock de pièces détachées et/ou de consommables à partir d'un outil de GMAO : optimiser l'approvisionnement, réduire les délais d'intervention et coûts de stockage
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30073 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents organes d'une installation énergétique à l'aide de plans ou schémas techniques afin d'identifier la défaillance • Effectuer le diagnostic d'une défaillance d'un organe par la mise en œuvre de moyens de contrôles non destructifs • Analyser les données d'exploitation à partir des outils de mesure, supervision ou monitoring de l'installation pour garantir la disponibilité et le rendement maximum de l'unité de production • Définir une stratégie de maintenance préventive et/ou corrective à partir des données d'exploitation et des moyens matériels et humains à disposition
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30073 - Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser et faire respecter les règles de sécurité au travail pour des travaux en hauteur, des interventions sur des systèmes électriques BT ou HT, et s'équiper en conséquences

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
- Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
- Université Paris 13, arrêté du : 20/07/2018

Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université du Littoral Côte d'Opale](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[Université Paris 13](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :